



INFORMATIONS AUX PARENTS SUR LA TENUE VESTIMENTAIRE

Conformément aux dispositions du règlement intérieur voté en conseil d'administration, nous vous informons que :

Le port de la tenue vestimentaire ne laissant ni apparaître ni voir les dessous ET la présentation du carnet de correspondance sont les conditions nécessaires pour pénétrer dans l'établissement en qualité d'élève.

Tenue pour les garçons : haut blanc **uni** à manches courtes ou longues pantalon bleu ou noir uni sans fantaisie (ni jogging ni baggies). Le pantalon doit être retenu à la taille par une ceinture à boucle simple sans fantaisie. La coupe de cheveux doit être correcte, discrète et entretenue. Un gilet uni blanc ou un sweat blanc sans capuche avec le logo du collège (vendu au prix de 12 euros) est toléré.

Tenue pour les filles : haut blanc **uni** à manches courtes ou longues **non moulant ne laissant pas apparaître les sous-vêtements**, jupe bleue ou noire unie à hauteur du genou ou pantalon bleu ou noir uni sans fantaisie (jogging ni baggies). Le pantalon doit être retenu à la taille par une ceinture à boucle simple sans fantaisie). La coiffure doit être correcte, discrète et entretenue. Un gilet uni blanc ou un sweat blanc sans capuche avec le logo du collège (vendu au prix de 12 euros) est toléré.

Pour tous : Des chaussures fermées ou semi-fermées avec brides derrière.

Sont interdits : Les sweats avec ou sans capuche, les chaussures ouvertes (**tongs, pantoufles et savates**). Les coiffes, bijoux voyants, tatouages, fantaisies capillaires, cheveux ou rajouts colorés, piercing et boucles d'oreilles pour les garçons.